



CATALOGUE DE FORMATIONS DPC ET HORS DPC DE L'HÔPITAL TECHER DE CALAIS

CENTRE
HOSPITALIER
Dr Jean Eric TECHER
Calais



N° 2856
odpc
Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC
Retrouvez toute l'offre de DPC sur www.monodpc.fr



www.ch-calais.fr

SOMMAIRE

Présentation	3
Lexique	5
FORMATIONS DPC	
Douleur	
La prise en charge de la douleur	7
La douleur chez la personne âgée	8
Être référent douleur	9
Utilisation du MEOPA	10
Mise en place d'une PCA	11
Hygiène	
Formation des agents à l'hygiène	12
Être référent hygiène	13
«Et si on parlait de soins palliatifs...»	14
Allaitement	
Allaitement d'un nouveau-né aux besoins spécifiques	16
Allaitement maternel de base	18
Initiation au portage bébé	20
Plaies et cicatrisation	22

FORMATIONS HORS DPC

Principe d'Identitovigilance en établissement de santé	24
La prise en charge des troubles de la déglutition chez le patient victime d'AVC	25
La prise en charge des troubles de la déglutition chez le sujet âgé	25
Sensibilisation au don d'organes et de tissus	27
Prévention du risque infectieux	29
Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences (AFGSU) Niveau 1	30
Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences (AFGSU) Niveau 2	31
Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences (AFGSU) Recyclage	32
Initiation à la Sécurité Incendie	33

Centre Hospitalier Techer
1601 Boulevard des Justes
BP 339 - 62107 Calais cedex
ODPC N°2856
www.ch-calais.fr



» PRÉSENTATION

Le Centre Hospitalier Techer de Calais est un établissement public de santé possédant une autonomie administrative et financière. L'Hôpital Techer est administré par un Conseil de Surveillance et dirigé par une directrice, Caroline HENNION.

Les Hôpitaux Publics sont placés sous tutelle du Ministère chargé de la Santé et de ses représentants : Préfet, Directeur de l'Agence régionale de la Santé (ARS).

L'Hôpital TECHER en chiffres

» 43 000 entrées en 2016

» 2 100 naissances en 2016

» 300 000 journées d'hospitalisation en 2016

» 600 interventions chirurgicales en 2016

Pour assurer cette activité, 1835 personnes (effectifs physiques) en 2018 :

■ 183 médecins

■ 155 agents administratifs

■ 78 pharmaciens et personnels de services médico-techniques

■ 44 internes

■ 143 agents techniques et logistiques

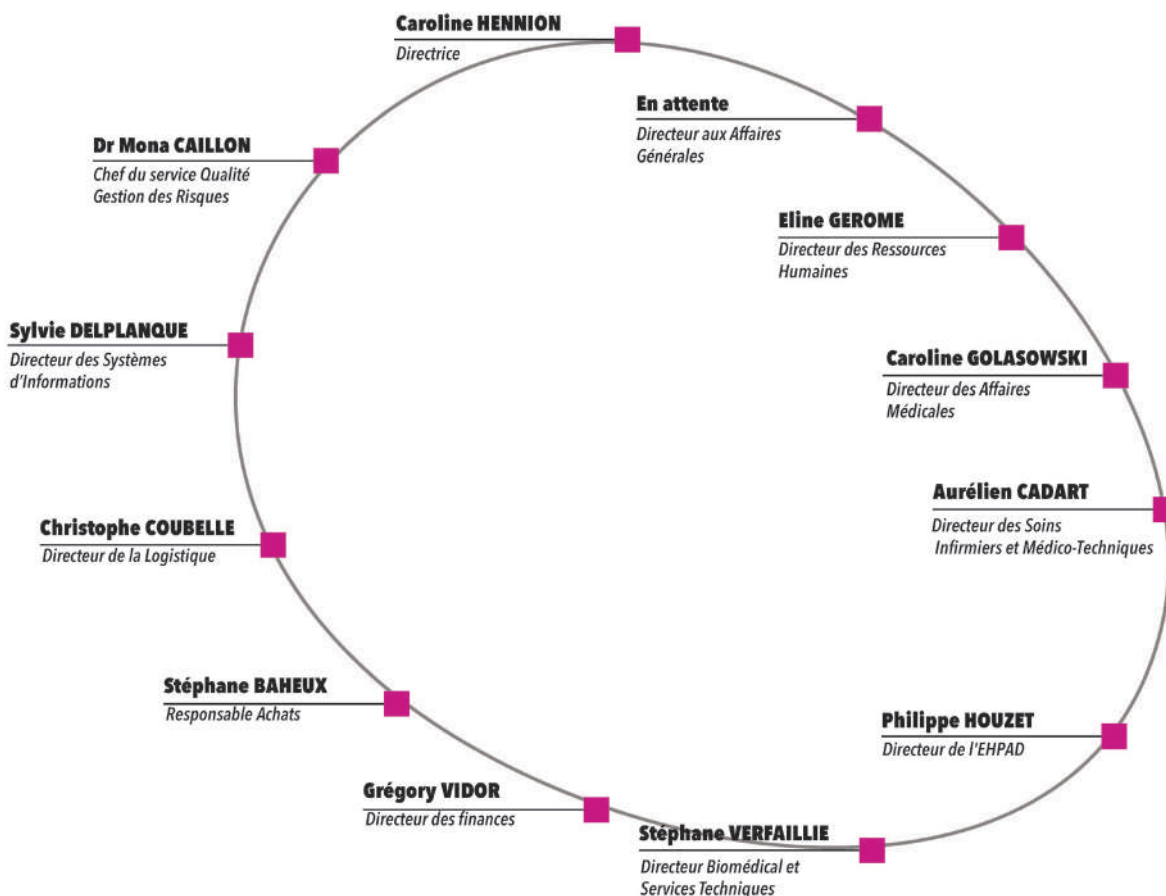
■ 19 agents en contrats spécifiques

■ 1257 soignants

■ 23 agents éducatifs et sociaux

■ 47 sage-femmes

La Direction



PRÉFACE

Le Centre Hospitalier Jean Eric Techer de CALAIS s'inscrit dans une démarche de formation professionnelle s'appuyant sur l'expertise de ses professionnels de santé en ayant pour objectif l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.

Le Centre Hospitalier de Calais est habilité par l'Agence Nationale Développement Professionnel Continu (ANDPC) à proposer des programmes de formation de Développement Professionnel Continu (DPC) et est datadocké.

QU'EST-CE-QUE LE DPC ?

Le DPC est un dispositif de formation réglementé. Chaque professionnel de santé doit suivre un parcours de DPC pour remplir son parcours triennal. Ce parcours doit être composé d'actions ou de programmes DPC comportant des actions cognitives, des actions d'analyse des pratiques professionnelles ainsi que de la gestion des risques.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique du Centre Hospitalier (CH) Jean Eric Techer de CALAIS est composée de professionnels de santé de terrain qui sont reconnus pour leur expertise : Médecins, Pharmaciens, Cadres Supérieurs de Santé (CSS), Cadres de Santé (CS), Infirmiers Diplômés d'Etat (IDE), Aide-soignants (AS)... Ils ont tous à coeur de transmettre leur savoir.

CONSEIL SCIENTIFIQUE DPC

Chaque formation proposée dans ce catalogue répond aux orientations nationales définies par l'**Arrêté du 8 décembre 2015** fixant la liste des **Orientations Nationales 2016-2018**.

Chaque formation est présentée et validée par le Conseil Scientifique DPC du Centre Hospitalier de Calais.

Ce Conseil Scientifique DPC est composé de :

- Dr Mona CAILLON, Médecin Responsable du service Qualité
- Dr Remy DUMONT, Médecin urgentiste - Président CME
- Dr Jane HUYNH VAN, Médecin gériatre - Président de la Sous-commission FMC
- Dr Florence MOUGEY, Médecin Responsable du Département Informatique Médical
- Dr Fabien DANICOURT, Docteur en Pharmacie
- Dr Solène GRANRY, Docteur en Pharmacie
- M. Aurélien CADART, Directeur des Soins



N° 2856



Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC
Retrouvez toute l'offre du DPC sur www.monodpc.fr

Contact administratif
Virginie FASQUELLE
Chargée de Missions RH
03 21 46 34 71
V.fasquelle@ch-calais.fr

LEXIQUE DES ACRONYMES

ANDPC	<i>Agence Nationale du Développement Professionnel Continu</i>
AS	<i>Aide Soignant</i>
CH	<i>Centre Hospitalier</i>
CLUD	<i>Comité de Lutte contre la Douleur</i>
CME	<i>Commission Médicale d'Etablissement</i>
CS	<i>Cadre Santé</i>
CSS	<i>Cadre Supérieur de Santé</i>
DPC	<i>Développement Professionnel Continu</i>
EMSA	<i>Equipe Mobile de Soins et d'Accompagnement</i>
EOH	<i>Equipe Opérationnelle d'Hygiène</i>
FMC	<i>Formation Médicale Continue</i>
HAS	<i>Haute Autorité de Santé</i>
IBCLC	<i>International Board Certified Lactation Consultant</i>
IDE	<i>Infirmier Diplômé d'Etat</i>
IHAB	<i>Initiative Hôpital Ami des Bébé</i>
OMS	<i>Organisation Mondiale de la Santé</i>
PNS	<i>Politique Nationale de Santé</i>
USP	<i>Unité de Soins Palliatifs</i>
IADE	<i>Infirmier Anesthésiste Diplômé d'État</i>
ASH	<i>Agent des Services Hospitaliers</i>
IBODE	<i>Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'État</i>

FORMATIONS DPC

La Prise en charge de la Douleur

RESUME :

Il est important pour les professionnels de santé d'avoir connaissance des concepts de la douleur, des méthodes d'évaluation existantes et celles utilisées au sein de l'établissement et les modalités de prise en charge de la douleur. De plus, dans le cas de la démarche de certification des établissements de santé, elle constitue une pratique exigible prioritaire. Les indicateurs pour l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins permettent de mesurer ce critère de qualité.

OBJECTIFS :

Connaître et intégrer le cadre légal, éthique et réglementaire régissant l'identification, la reconnaissance et la prise en charge de la douleur. Comprendre et approcher les mécanismes physiopathologiques, les spécificités de la douleur chez le patient communicant et non communicant.

Connaître, utiliser et intégrer les outils d'identification et d'évaluation de la douleur. Accéder à la connaissance des bases d'utilisation standard des thérapeutiques et de leur maniement, ainsi que pour la prévention et l'anticipation des douleurs induites par les soins. Approcher la dimension des moyens non médicamenteux de soulagement de la douleur.

ORIENTATIONS NATIONALES :

PNS - Orientation n°17 : Prise en charge de la douleur

Infirmiers - Orientation n° 2 : Prise en charge de la douleur par l'infirmier

Aide soignant - Orientation n°5 : L'aide soignant face à la douleur

CONCEPTEURS :

Dr BAELEN TECHER Cécile, Praticien Hospitalier Unité de Soins Palliatifs (USP), Equipe Mobile de Soins Palliatifs (EMSA), Présidente du CLUD, Référente Ethique du CHC

Mme DEVOT Joelle, IADE Ressource Douleur, Correspondante Régionale Ressource Douleur



PUBLICS CONCERNES :

IDE, AS, Kinésithérapeute, Ergothérapeute

INTERVENANT(S) :

Mme Joëlle DEVOT, IADE Ressource douleur, Correspondante Régionale Ressource Douleur

DUREE :

2 JOURS

LIEU :

Centre Hospitalier Techer de Calais

INTER OU INTRA



TARIF : 400 €

CONTACT : v.fasquelle@ch-calais.fr



La douleur chez la personne âgée

RESUME :

Le nombre de personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer et de pathologies douloureuses augmente dans les établissements. La douleur de ces personnes également : Douleur morale, douleur physique... Face à ces évolutions de santé, les professionnels de santé doivent acquérir des connaissances et un savoir faire spécifique de cette prise en charge souvent problématique pour les soignants. Cette formation permet de mieux comprendre la douleur des personnes âgées et donc de mieux y répondre.

OBJECTIFS :

*Sensibiliser les soignants à l'importance de la lutte contre la douleur, enjeu majeur du soin aux personnes âgées ;
Reconnaître et comprendre les phénomènes de douleur et de souffrance, en regard des caractéristiques de la personne âgée prise en charge ;
Mieux appréhender les enjeux de l'évaluation de la douleur chez la personne âgée ;
Connaître les réponses possibles à la douleur.*

ORIENTATIONS NATIONALES :

*PNS - Orientation n°17 : Prise en charge de la douleur
Infirmiers - Orientation n° 2 : Prise en charge de la douleur par l'infirmier
Aide soignant - Orientation n°5 : L'aide soignant face à la douleur*

CONCEPTEURS :

Dr BAELEN TECHER Cécile, Praticien Hospitalier, Chef du service Unité de Soins Palliatifs (USP), Equipe Mobile de Soins Palliatifs (EMSA), Présidente du CLUD, Référente Ethique du CHC
Mme DEVOT Joelle, IADE Ressource Douleur, Correspondante Régionale Ressource Douleur



PUBLIC(S) DPC CONCERNES :

IDE, AS, Kinésithérapeute, Ergothérapeute

PUBLIC(S) HORS DPC CONCERNES :

ASH proche du patient, Aide Médico-psychologique

INTERVENANT(S) :

Mme Joëlle DEVOT, IADE Ressource Douleur, Correspondante Régionale Ressource Douleur

DUREE :

1 JOUR

LIEU :

Centre Hospitalier Techer de Calais

INTER OU INTRA

» **TARIF : 200 €**

PRE-REQUIS :

Travailler auprès des Personnes Âgées

CONTACT : v.fasquelle@ch-calais.fr



Être référent douleur

RESUME :

Il est important pour les professionnels de santé d'avoir connaissance des concepts de la douleur, des méthodes d'évaluation existantes et celles utilisées au sein de l'établissement et les modalités de prise en charge de la douleur.

Les professionnels engagés comme référents douleur au sein des différents services dans lesquels ils exercent, pourront ainsi créer un réseau interne, promouvoir la prise en charge globale de la douleur au sein de l'établissement et répondre aux questions posées par leurs pairs.

OBJECTIFS :

- Renforcement de la politique institutionnelle de lutte contre la douleur
- L'optimisation de la prise en charge des patients douloureux
- Le développement des compétences des référents douleur

ORIENTATIONS NATIONALES :

PNS - Orientation n°17 : Prise en charge de la douleur

Infirmiers - Orientation n° 2 : Prise en charge de la douleur par l'infirmier

Infirmier anesthésiste - Orientation n° 2 : Prise en charge de la douleur par l'infirmier anesthésiste

Infirmier puériculteur - Orientation n°5 : Prise en charge de la douleur de l'enfant

Aide soignant - Orientation n°5 : L'aide soignant face à la douleur

Sage-femme - Orientation n°6 : Douleurs de la grossesse et de la parturition : prise en charge pharmacologique et non pharmacologique

CONCEPTEURS :

Dr BAELEN TECHER Cécile, Praticien Hospitalier Unité de Soins Palliatifs (USP), Equipe Mobile de Soins Palliatifs (EMSA), Présidente du CLUD, Référente Ethique du CHC

Mme DEVOT Joelle, IADE Ressource Douleur, Correspondante Régionale Ressource Douleur



PUBLIC DPC CONCERNE :

IDE, IADE, SAGE FEMME, PUERICULTRICE, AS

PUBLIC NON DPC CONCERNE :

Kinésithérapeute, Ergothérapeute

INTERVENANT(S) :

Mme DEVOT Joelle, IADE Ressource Douleur, Correspondante Régionale Ressource Douleur

DUREE :

1 jour

INTER OU INTRA



TARIF : 200 €/ AGENT

CONTACT : v.fasquelle@ch-calais.fr



Utilisation du MEOPA

RESUME :

Formation basée sur l'apprentissage et des gestes techniques issus de la procédure de mise en place du MEOPA à partir d'une situation de soins.

Formation qui a pour but de développer le raisonnement clinique, de favoriser l'acquisition et le renforcement des connaissances et des acquis sur la mise en place d'un soin sous MEOPA.

L'apprenant est acteur de la formation dans une dynamique suggérée par des situations de soins proposés issus de la pratique.

OBJECTIFS :

- Mettre en situation de soins
- Renforcer les connaissances et les acquis
- Renforcer les gestes techniques
- Développer la confiance des professionnels de santé dans les pratiques

ORIENTATIONS NATIONALES :

PNS :

- Orientation n°17 : Prise en charge de la douleur
- Orientation n°31 : Amélioration de la pertinence des soins
- Orientation n°32 : Education pour la santé

Sage-femme - Orientation n°6 : Douleurs de la grossesse et de la parturition : prise en charge pharmacologique et non pharmacologique

Infirmiers - Orientation n° 2 : Prise en charge de la douleur par l'infirmier

Infirmier puériculteur - Orientation n°5 : Prise en charge de la douleur de l'enfant

CONCEPTEURS :

Mme DEVOT Joelle, IADE Ressource Douleur, Correspondante Régionale Ressource Douleur



PUBLIC DPC CONCERNE :

IDE, PUERICULTRICE, SAGE FEMME

INTERVENANT(S) :

Mme DEVOT Joelle, IADE Ressource Douleur, Correspondante Régionale Ressource Douleur

DUREE :

1/2 jour (3 heures)

INTER OU INTRA



TARIF : 120 €/ AGENT

CONTACT : v.fasquelle@ch-calais.fr



Mise en place d'une PCA

RESUME :

Formation basée sur la simulation procédurale lors de la mise en place d'une prescription d'une PCA de morphine ou d'oxynorm.

Formation qui a pour but de développer le raisonnement clinique, l'apprentissage des procédures et de leurs applications.

L'apprenant est acteur de la formation dans une dynamique suggérée par des situations de soins proposées de manière à développer leur confiance autour de ce soin.

OBJECTIFS :

- Mettre en situation de soins
- Renforcer les connaissances et les acquis
- Renforcer les gestes techniques
- Développer la confiance des professionnels de santé dans les pratiques

ORIENTATIONS NATIONALES :

PNS :

- Orientation n°17 : Prise en charge de la douleur
- Orientation n°31 : Amélioration de la pertinence des soins
- Orientation n°32 : Education pour la santé

Infirmiers - Orientation n° 2 : Prise en charge de la douleur par l'infirmier

Infirmier puériculteur - Orientation n°5 : Prise en charge de la douleur de l'enfant

CONCEPTEURS :

Mme DEVOT Joelle, IADE Ressource Douleur, Correspondante Régionale Ressource Douleur



PUBLIC DPC CONCERNE :
IDE, PUERICULTRICE

INTERVENANT(S) :

Mme DEVOT Joelle, IADE Ressource Douleur,
Correspondante Régionale Ressource Douleur

DUREE :

1/2 jour (3 heures)

INTER OU INTRA



TARIF : 120€/ AGENT

CONTACT : v.fasquelle@ch-calais.fr



Formation des agents à l'hygiène

RESUME :

Le programme de formation vise à balayer les règles d'hygiène et de préventions des risques infectieux, en et hors structure de soin, pour améliorer et actualiser les connaissances des agents, les aider à s'organiser en fonction de chaque situation, en soin comme hors soin, pour leur propre protection, celle de leurs patients/résidents, des usagers et de l'environnement.

OBJECTIFS :

- Apporter et/ou actualiser les connaissances nécessaires à la maîtrise des risques infectieux
- Intégrer les bons gestes relatifs à l'hygiène, au bon moment dans chaque pratique de soin
- Permettre d'appliquer et de transmettre aux collègues et aux usagers les notions de base de gestion des risques liés aux soins et aux circuits
- Aider à la réflexion des agents autour de leurs propres pratiques dans le but de les optimiser

ORIENTATIONS NATIONALES :

Politique Nationale de Santé

Orientation n°29 : Lutte contre les infections associées aux soins

CONCEPTEURS :

Dr JORON Sylvie, Praticien hygiéniste, Responsable de l'Equipe Opérationnelle Hygiène (EOH)



PUBLICS CONCERNES :

Tout personnel soignant ou non d'un établissement de santé

INTERVENANT(S) :

Dr JORON, Praticien hygiéniste
Mme HAQUETTE Martine, IDE Hygiéniste, Equipe Opérationnelle d'Hygiène (EOH)
Mme SORRIAUX Fabienne, IADE Hygiéniste, Equipe Opérationnelle d'Hygiène (EOH)

DUREE :

4 heures (3 heures présentielle + 1 heure non présentielle)

LIEU :

Centre Hospitalier Techer de Calais

INTRA

» TARIF : 70€

CONTACT : v.fasquelle@ch-calais.fr



Être référent en hygiène

RESUME :

Cette formation permet :

- De rappeler les règles d'hygiène
- D'apporter des connaissances aux nouveaux référents sur leur rôle en tant que référent hygiène

OBJECTIFS :

- Apporter l'ensemble des connaissances nécessaires à un nouveau référent hygiène
- Réactualiser les connaissances de bases de l'hygiène
- Apporter les notions pour tenir le rôle de référent hygiène

ORIENTATIONS NATIONALES :

Politique Nationale de Santé

Orientation n°29 : Lutte contre les infections associées aux soins

CONCEPTEURS :

Dr JORON Sylvie, Praticien hygiéniste, Responsable de l'Equipe Opérationnelle Hygiène (EOH)



PUBLICS CONCERNES :

Tout personnel soignant ou non d'un établissement de santé

INTERVENANT(S) :

Dr JORON, Praticien hygiéniste, Responsable de l'Equipe Opérationnelle Hygiène (EOH)
Mme HAQUETTE Martine, IDE, Equipe Opérationnelle d'Hygiène (EOH)
Mme SORRIAUX Fabienne, IDE, Equipe Opérationnelle d'Hygiène (EOH)

DUREE :

7h30)

LIEU :

Centre Hospitalier Techer de Calais

INTER OU INTRA



TARIF : 300€

CONTACT : v.fasquelle@ch-calais.fr



«Et si on parlait de soins palliatifs...»

RESUME :

Les personnels soignants sont confrontés à la fin de vie quel que soit leur lieu de travail : à l'hôpital, en institution, au domicile...

Comment mieux accompagner dans sa pratique quotidienne ? Que répondre aux questions des patients et de leur entourage ? Que dit la législation sur la fin de vie ? à leurs questions ? Comment mieux soulager les symptômes d'inconfort ?

OBJECTIFS :

Les objectifs de cette formation sont de permettre aux soignants de s'approprier les connaissances fondamentales nécessaires à la pratique de la prise en charge des patients relevant des soins palliatifs.

Les professionnels ayant suivi la formation pourront être des personnes ressources pour la dynamique collective des soins palliatifs.

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable de :

- Savoir quand et avec quel patient initier des soins palliatifs.
- Connaître. Identification du cadre réglementaire et législatif
- Accroître sa connaissance et sa compréhension des besoins et des soins de la personne en fin de vie
- Développer ses capacités relationnelles et se familiariser avec les attitudes d'écoute
- Coordonner les soins palliatifs
- Analyser sa propre pratique afin d'optimiser son fonctionnement.

Le questionnaire d'évaluation rempli en début de formation sera réactualisé après les enseignements délivrés par le médecin, les psychologues, les IDE formées au DU de soins palliatifs.

Les échanges pluridisciplinaires permettront une amélioration des pratiques professionnelles de chacun, et un transfert des apprentissages afin de mettre en œuvre un accompagnement au plus près des personnes en fin de vie et de leurs proches.



PUBLICS CONCERNES :

Ensemble du personnel soignant

INTERVENANT(S) :

Dr BAELEN TECHER Cécile, Praticien Hospitalier, Chef du service Unité de Soins Palliatifs (USP), Equipe Mobile de Soins Palliatifs (EMSA), Présidente du CLUD, Référente Ethique du CHC
Dr BEUGIN Olivier, Praticien Hospitalier, service USP

Mme DUPONT Minh, IDE

Mme RYCKEWAERT Nathalie, IDE

Mme BLARD Emilie, Psychologue

Mme VIDAL Virginie, IDE

DUREE :

2 JOURS

LIEU :

Centre Hospitalier Techer de Calais

INTER OU INTRA

»» TARIF : 600 €

CONTACT : v.fasquelle@ch-calais.fr



«Et si on parlait de soins palliatifs...»

ORIENTATIONS NATIONALES :

Politique nationale de santé

Orientation n°18 : Soins palliatifs et démarche palliative

Aide soignant

Orientation n°6 : Les soins palliatifs : rôle de l'aide soignant

CONCEPTEURS :

Dr BAELEN TECHER Cécile, Praticien Hospitalier, Chef du service Unité de Soins Palliatifs, Equipe Mobile de Soins Palliatifs Présidente du CLUD, Référente Ethique du CHC



PUBLICS CONCERNES :

Ensemble du personnel soignant

INTERVENANT(S) :

Dr BAELEN TECHER Cécile, Praticien Hospitalier, Chef du service Unité de Soins Palliatifs (USP), Equipe Mobile de Soins Palliatifs (EMSA), Présidente du CLUD, Référente Ethique du CHC
Dr BEUGIN Olivier, Praticien Hospitalier, service USP

Mme DUPONT Minh, IDE

Mme RYCKEWAERT Nathalie, IDE

Mme BLARD Emilie, Psychologue

Mme VIDAL Virginie, IDE

DUREE :

2 JOURS

LIEU :

Centre Hospitalier Techer de Calais

INTER OU INTRA

»» TARIF : 600 €

CONTACT : v.fasquelle@ch-calais.fr



Allaitement d'un nouveau-né aux besoins spécifiques

RESUME :

Ce programme vise à actualiser les connaissances théoriques et les compétences cliniques des soignants intervenant en maternité et en néonatalogie (sages-femmes, aides-soignantes, auxiliaires de puériculture, infirmières, infirmières puéricultrices) concernant l'accompagnement de l'allaitement maternel chez les nouveau-nés.

Les pratiques soignantes ne sont pas homogènes concernant la prise en charge de l'allaitement maternel des nouveau-nés aux besoins spécifiques et la formation initiale des soignants est insuffisante pour savoir les identifier et pour développer des savoir-faire personnalisés.

La formation destinée aux personnels soignants inclut :

- La théorie ainsi que des études scientifiques
- Des recommandations OMS/HAS/IHAB
- Des reprises de cas, des ateliers avec des mises en situation

OBJECTIFS :

- Renforcer / actualiser les compétences des soignants de maternité et de néonatalogie en leur proposant une mise à jour des connaissances et une formation pratique auprès d'une consultante en lactation, leur permettant d'identifier et de prendre en charge un nouveau-né aux besoins spécifiques ;

- Harmoniser les pratiques professionnelles des soignants dans l'accompagnement de l'allaitement maternel des nouveau-nés aux besoins spécifiques (initiation de l'allaitement, stimulation de la lactation, indication et modalités de compléments et d'enrichissement, prévenir, dépister, traiter les complications de l'allaitement maternel) ;

- Mettre à jour les connaissances des soignants sur le circuit lait cru - lait pasteurisé ;

- Apporter des compétences soignantes dans le soutien à la parentalité (écoute active et empathie) ; au maternage (peau à peau, enveloppement et soins développement) ;

- Créer et uniformiser des outils pour l'accompagnement et l'évaluation de l'allaitement maternel du nouveau-né aux besoins spécifiques ;

- Sensibiliser les soignants à une information personnalisée des parents en vue d'un choix d'allaitement éclairé ;

- Améliorer la prise en charge des familles dans une démarche de respect/restauration des processus physiologiques autour de l'allaitement maternel du nouveau-né aux besoins spécifiques ;

- Améliorer la satisfaction des parents concernant l'accompagnement de leur projet d'allaitement, favoriser leur autonomie en vue d'un retour à domicile ;

- Prévenir et dépister les complications en allaitement maternel.



PUBLIC(S) DPC CONCERNE(S) :

Sages-femmes, Auxiliaires de Puériculture

PUBLIC(S) HORS DPC CONCERNE(S) :

MEDECINS : Pédiatre, Généraliste, Gynécologues, Obstétriciens, Internes, Étudiants

PARAMEDICAUX : Infirmier Diplômé d'Etat, Auxiliaires mères-enfants, Puéricultrices Diplômées d'Etat, Aides-Soignantes.

INTERVENANT(S) :

Mme Dominique HEMBERT, Auxiliaire Puéricultrice – Consultante en lactation IBCLC ;
Mme Mireille BAILLY, Sage-femme – Consultante en lactation IBCLC ;

DUREE :

1 JOUR

LIEU :

Centre Hospitalier Techer de Calais

INTER OU INTRA



TARIF : 200 €

150 €

(Réseau PAULINE)

CONTACT : v.fasquelle@ch-calais.fr



Allaitement d'un nouveau-né aux besoins spécifiques

ORIENTATIONS NATIONALES :

Sage-femme

Orientation n° 8 : *Accompagnement de l'allaitement maternel*

Infirmier puériculteur

Orientation n° 4 : *santé et environnement de l'enfant et de sa famille*

Auxiliaire de puériculture

Orientation n° 3 : *Allaitement maternel*

CONCEPTEURS :

Mme Mathilde CARRE, Pédiatre ;

Mme Sophie PASQUIER, Sage-femme Coordinatrice Cadre de Pôle ;

Mme Catherine BODART, Puéricultrice Cadre de Pôle ;

Mme Stéphanie GONZALEZ, Coordinatrice du Réseau Pauline ;

Mme Séverine VANCAYEZELE, Puéricultrice Diplômée d'Etat -
Consultante en lactation IBCLC ;

Mme Anne Marie BRUNET, Puéricultrice Diplômée d'Etat -
Consultante en lactation IBCLC ;

Mme Dominique HEMBERT, Auxiliaire Puéricultrice - Consultante
en lactation IBCLC ;

Mme Mireille BAILLY, Sage-femme - Consultante en lactation IBCLC



PUBLIC(S) DPC CONCERNE(S) :

Sages-femmes, Auxiliaires de Puériculture

PUBLIC(S) HORS DPC CONCERNE(S) :

MEDECINS : Pédiatre, Généraliste, Gynécologues, Obstétriciens, Internes, Étudiants

PARAMEDICAUX : Infirmier Diplômé d'Etat, Auxiliaires mères-enfants, Puéricultrices Diplômées d'Etat, Aides-Soignantes.

INTERVENANT(S) :

Mme Dominique HEMBERT, Auxiliaire Puéricultrice - Consultante en lactation IBCLC ;
Mme Mireille BAILLY, Sage-femme - Consultante en lactation IBCLC ;

DUREE :

1 JOUR

LIEU :

Centre Hospitalier Techer de Calais

INTER OU INTRA



TARIF : 200 €

150 €

(Réseau PAULINE)

CONTACT : v.fasquelle@ch-calais.fr



Allaitement maternel de base

RESUME :

Ce programme vise à actualiser les connaissances théoriques et les compétences cliniques des soignants intervenant en maternité et en néonatalogie (sages-femmes, aides-soignantes, auxiliaires de puériculture, infirmières, infirmières puéricultrices) concernant l'accompagnement de l'allaitement maternel.

Les pratiques soignantes ne sont pas homogènes concernant la prise en charge de l'allaitement maternel et la formation initiale des soignants est insuffisante pour acquérir les savoir-faire pertinents.

La formation destinée aux personnels soignants inclut :

- les besoins globaux et les rythmes de tous les nouveau-nés et de leur mère (rythme veille-sommeil, peau à peau, ...)
- la conduite pratique de l'allaitement maternel et l'accompagnement des mères qui allaitent (positions d'allaitement, critères d'observation d'une tétée efficace, expression manuelle, signes d'alerte, prise en charge des complications, méthodes de recueil du lait maternel)
- les bases de l'écoute et la relation d'aide

OBJECTIFS :

- Renforcer / actualiser les compétences des soignants de maternité en leur proposant une mise à jour des connaissances et une formation pratique auprès d'une consultante en lactation ;
- Harmoniser les pratiques professionnelles des soignants dans l'accompagnement de l'allaitement maternel (initiation de l'allaitement, prévenir, dépister, traiter les complications de l'allaitement maternel) ;
- Apporter des compétences soignantes dans le soutien à la parentalité (écoute active et empathie) ;
- Créer et uniformiser des outils pour l'accompagnement et l'évaluation de l'allaitement maternel ;
- Améliorer la prise en charge des familles dans une démarche de respect/restauration des processus physiologiques autour de l'allaitement maternel ;
- Améliorer la satisfaction des parents concernant l'accompagnement de leur projet d'allaitement, favoriser leur autonomie en vue d'un retour à domicile.
- Prévenir et dépister les complications en allaitement maternel.



PUBLIC(S) DPC CONCERNE(S) :

Sages-femmes, Auxiliaires de Puériculture

PUBLIC(S) HORS DPC CONCERNE(S) :

MEDECINS : Pédiatre, Généraliste, Gynécologues, Obstétriciens, Internes, Étudiants

PARAMEDICAUX : Infirmier Diplômé d'Etat, Auxiliaires mères-enfants, Puéricultrices Diplômées d'Etat, Aides-Soignantes

INTERVENANT(S) :

Mme Séverine VANCAYEELE, Puéricultrice Diplômée d'Etat, Consultante en lactation IBCLC
Mme Anne Marie BRUNET, Puéricultrice Diplômée d'Etat, Consultante en lactation IBCLC

DUREE :

1 JOUR

LIEU :

Centre Hospitalier Techer de Calais

INTER OU INTRA



TARIF : 200 €

150 €

(Réseau PAULINE)

CONTACT : v.fasquelle@ch-calais.fr



Allaitement maternel de base

ORIENTATIONS NATIONALES :

Politique Nationale de Santé

Orientation n°31 : Amélioration de la pertinence des soins

Orientation n°32 : Education pour la santé

Sage-femme

Orientation n°8 : Accompagnement de l'allaitement maternel

Auxiliaire de puéricultrice

Orientation n°3 : Allaitement maternel

Exercice en équipe

Orientation n°5 : Retour domicile après un séjour en maternité

CONCEPTEURS :

Mme Mathilde CARRE, Pédiatre ;

Mme Sophie PASQUIER, Sage-femme Coordinatrice Cadre de Pôle ;

Mme Catherine BODART, Puéricultrice Cadre de Pôle ;

Mme Stéphanie GONZALEZ, Coordinatrice du Réseau Pauline ;

Mme Séverine VANCAYEZELE, Puéricultrice Diplômée d'Etat -
Consultante en lactation IBCLC ;

Mme Anne Marie BRUNET, Puéricultrice Diplômée d'Etat -
Consultante en lactation IBCLC ;

Mme Dominique HEMBERT, Auxiliaire Puéricultrice - Consultante
en lactation IBCLC ;

Mme Mireille BAILLY, Sage-femme - Consultante en lactation IBCLC



PUBLIC(S) DPC CONCERNE(S) :

Sages-femmes, Auxiliaires de Puériculture

PUBLIC(S) HORS DPC CONCERNE(S) :

MEDECINS : Pédiatre, Généraliste, Gynécologues,
Obstétriciens, Internes, Étudiants

PARAMEDICAUX : Infirmier Diplômé d'Etat,
Auxiliaires mères-enfants, Puéricultrices
Diplômées d'Etat, Aides-Soignantes

INTERVENANT(S) :

Mme Séverine VANCAYEZELE, Puéricultrice
Diplômée d'Etat, Consultante en lactation IBCLC

Mme Anne Marie BRUNET, Puéricultrice
Diplômée d'Etat, Consultante en lactation IBCLC

DUREE :

1 JOUR

LIEU :

Centre Hospitalier Techer de Calais

INTER OU INTRA



TARIF : 200 €

150 €

(Réseau PAULINE)

CONTACT : v.fasquelle@ch-calais.fr



Initiation au portage des bébés

RESUME :

Le portage des bébés est une préoccupation grandissante des jeunes parents. De pratique de plus en plus courante, le portage physiologique nécessite un accompagnement des jeunes parents.

Ce programme vise à apporter des connaissances théoriques et des compétences pratiques aux soignants intervenant dans le cadre hospitalier : en maternité, en néonatalogie ainsi qu'en pédiatrie concernant l'accompagnement du portage des nourrissons en écharpe. Cette initiation permet aux professionnel(le)s de santé d'acquérir des connaissances théoriques sur la physiologie et le développement moteur du nourrisson.

Le participant pourra à l'issue de la formation conseiller les parents sur le choix d'une méthode de portage et les informer sur les bénéfices du portage physiologique, ainsi que les conséquences d'un portage non physiologique. Il pourra enseigner un nouage simple aux familles en position ventrale et renvoyer les familles vers des ateliers de portage pour approfondir leur technique. Il saura expliquer aux familles les différences entre les écharpes de portage, les reconnaître et proposer un nouage adapté à chaque type d'écharpe. Il saura que le portage peut s'adapter individuellement aux besoins et éventuelles pathologies des nourrissons et des parents. Enfin le stagiaire aura une connaissance approfondie du portage à bras et des techniques de manipulation d'un enfant à bras.

OBJECTIFS :

- Acquérir des connaissances théoriques étayées sur la physiologie et le développement moteur du nouveau-né et du nourrisson
- Connaître les bénéfices du portage physiologique pour les parents et le nourrisson
- Connaître l'impact d'un portage non physiologique et pouvoir informer les jeunes parents
- Connaître les règles de sécurité du portage
- Identifier les différents types d'écharpes, porte-bébés, ...
- Pratiquer les techniques de nouages par des exercices d'initiation, qui ne permettront pas à l'issue de la formation d'animer des ateliers de portage, mais d'informer et orienter les jeunes parents
- Développer l'approche soignante du soutien à la parentalité, au maternage
- Répondre à la demande des jeunes parents en périnatalité et étoffer l'accompagnement des familles.



PUBLIC(S) DPC CONCERNE(S) :

PARAMEDICAUX : Auxiliaires de puériculture.

PUBLIC(S) HORS DPC CONCERNE(S) :

MEDECINS : Pédiatres, Généralistes, Gynécologues, Obstétriciens, Internes, Étudiants Sage-Femme

PARAMEDICAUX : Aides-soignantes, Infirmier Diplômé d'Etat, Puéricultrices Diplômées d'Etat,

PRÉ-REQUIS : être en contact avec des futurs parents ou jeunes parents

INTERVENANT(S) :

Mme PICHON Marie, Sage-Femme, Monitrice de Portage

DUREE :

1 journée

LIEU :

Centre Hospitalier Techer de Calais

INTER OU INTRA

» **TARIF : 200 €**

CONTACT : v.fasquelle@ch-calais.fr



Initiation au portage des bébés

ORIENTATIONS NATIONALES :

Auxiliaire de puériculture

Orientation n°1 : *Toucher relaxant ou apaisant, portage et soins de puériculture.*

CONCEPTEUR(S) :

Dr Mathilde CARRE, Pédiatre

Mme Marie PICHON, Sage-Femme, Monitrice de Portage

Mme Sophie PASQUIER, Sage-femme Coordinatrice Cadre de Pôle

Mme Stéphanie GONZALEZ, Coordinatrice du Réseau Pauline



PUBLIC(S) DPC CONCERNE(S) :

PARAMEDICAUX : Auxiliaires de puériculture.

PUBLIC(S) HORS DPC CONCERNE(S) :

MEDECINS : Pédiatres, Généralistes, Gynécologues, Obstétriciens, Internes, Étudiants Sage-Femme

PARAMEDICAUX : Aides-soignantes, Infirmier Diplômé d'Etat, Puéricultrices Diplômées d'Etat,

PRÉ-REQUIS : être en contact avec des futurs parents ou jeunes parents

INTERVENANT(S) :

Mme PICHON Marie, Sage-Femme, Monitrice de Portage

DUREE :

1 journée

LIEU :

Centre Hospitalier Techer de Calais

INTER OU INTRA

»» TARIF : 200 €

CONTACT : v.fasquelle@ch-calais.fr



Plaies et cicatrisation - **NON DISPONIBLE EN 2020**

RESUME :

Face à une plaie, il est nécessaire de connaître les mécanismes que la peau met en place pour permettre une cicatrisation dirigée, comme il est important de dépister les éléments qui peuvent ralentir la cicatrisation.

Le choix du pansement doit être adapté au stade de la plaie.

Le traitement de l'escarre ne consiste pas à faire seulement un pansement, sa prise en charge est pluridisciplinaire (douleur, nutrition, ...) et elle doit impliquer le patient.

L'ulcère est l'expression cutanée d'un trouble circulatoire. Connaître son origine est donc indispensable afin d'optimiser sa prise en charge. Une stomie mal appareillée peut entraîner une atteinte à l'intégrité cutanée, voici les dispositifs existant pour prévenir cette complication.

OBJECTIFS :

- Amener le soignant par la connaissance du processus de cicatrisation et des différents dispositifs médicaux mis à sa disposition à un soin de plaie réfléchi et adapté.

- Savoir dépister les risques liés à une dénutrition, à une immobilité, à une colonisation critique, à une ischémie tissulaire et savoir réagir en conséquence.

- Savoir mobiliser les personnes ressources (médecins, angiologue, kiné, diététicienne, ...).

- Savoir adapter les dispositifs médicaux en fonction du patient.

ORIENTATIONS NATIONALES :

Politique Nationale de Santé

Orientation nationale n°29 : Lutte contre les infections associées aux soins

Orientation n°31 : Amélioration de la pertinence des soins

Médecin spécialisé en gériatrie

Orientation n°2: optimisation des thérapeutiques médicamenteuses chez le sujet âgé.

Préparateur en pharmacie et préparateur en pharmacie hospitalière

Orientation n°1: conciliation des traitements médicamenteux.

Infirmier

Orientation n°5 : soins infirmiers dans la prise en charge des plaies chroniques et complexes

Aide-soignant

Orientation no 4 : l'aide soignante et l'infirmière: travailler en collaboration.

CONCEPTEUR(S) :

Mme Marie-Joseph DUSAUTOIR, IDE, Référente cicatrisation et Stomathérapeute



PUBLIC(S) DPC CONCERNE(S) :

Médecins, Préparateurs en pharmacie, Infirmiers Diplômés d'Etat, Aide-soignant

PUBLIC(S) HORS DPC CONCERNE(S) :

Pharmaciens

INTERVENANT(S) :

Mme DUSAUTOIR Marie-Joseph, IDE, Référente cicatrisation et Stomathérapeute

DUREE :

10H00 (réparties en 3 sessions)

LIEU :

Centre Hospitalier Techer de Calais

INTER OU INTRA

» **TARIF : 300 €**

CONTACT : v.fasquelle@ch-calais.fr



FORMATIONS HORS DPC



Principes d'identitovigilance en établissement de santé

RESUME :

Dans un premier temps, le diaporama présenté permet de contextualiser les enjeux de l'identitovigilance et de présenter les différents outils et structures permettant de sécuriser la prise en charge du patient, tout en le rendant acteur.

Dans un deuxième temps, plusieurs événements indésirables seront présentés afin de prendre conscience des conséquences d'un dysfonctionnement dans l'identification d'un patient, mais également d'identifier les causes et les actions d'améliorations, barrières de sécurité nécessaires. Ces analyses de cas permettront d'amorcer l'échange avec les participants sur les mesures à mettre en place dans leurs services (l'événement décrit peut-il arriver dans mon service ?) et d'échanger sur leurs expériences.

OBJECTIFS :

- Connaître les enjeux de l'identitovigilance pour un établissement de santé et les risques pour la sécurité du patient liés aux erreurs d'identification
- Savoir mettre en œuvre les méthodes nécessaires pour identifier les patients lors de leur accueil dans l'établissement
- Savoir fiabiliser l'identification du patient à toutes les étapes de sa prise en charge
- Savoir évaluer les mesures mises en place et analyser les erreurs, définir et suivre des indicateurs
- Savoir communiquer autour de l'identitovigilance

CONCEPTEURS :

Dr CAILLON, Médecin Responsable du service Qualité, Présidente du COPIL IDV du CHC – Identitovigilant de l'ETS,	Mme MANIER, IDE Faisant Fonction Cadre de Santé,
Dr MONARD, Praticien Pharmacien,	Mme GALLAND, Ingénieur Responsable du service informatique et téléphonie,
M. VANDEWALLE, Cadre de Santé,	Mme DONNAINT-VANNOBEL, Ingénieur Service Qualité,
Mme DUQUENOY, Cadre de Santé,	Mme PREUX, Ingénieur Service Laboratoire,
Mme MARTEL, Cadre de Santé,	Mme CHEVALIER, Technicienne de laboratoire,
M. WILMOT, Cadre de Santé,	Mme CARDEUR, Représentante de la CSMIRT, IDE,
Mme GINO, Cadre de Santé,	Mme VERMONT, IDE.
Mme FERNANDES, Cadre de Santé,	
Mme BOUDAILLER, Cadre de Santé,	
Mme PANNECOUCK, Cadre de Santé,	
Mme FREMEAUX, IDE Faisant Fonction Cadre de Santé,	

PUBLIC(S) CONCERNE(S) :

Ensemble des personnes d'un établissement de santé

INTERVENANT(S) :

Dr CAILLON, Médecin Responsable du service Qualité, Présidente du COPIL IDV du CHC – Identitovigilant de l'ETS,
 Dr MONARD, Praticien Pharmacien,
 M. VANDEWALLE, Cadre de Santé,
 Mme DUQUENOY, Cadre de Santé,
 Mme MARTEL, Cadre de Santé,
 Mme GINO, Cadre de Santé,
 Mme FERNANDES, Cadre de Santé,
 Mme BOUDAILLER, Cadre de Santé,
 Mme PANNECOUCK, Cadre de Santé,
 Mme FREMEAUX, IDE FF Cadre de Santé,
 Mme MANIER, IDE FF Cadre de Santé,
 Mme GALLAND, Ingénieur Responsable du service informatique et téléphonie,
 Mme DONNAINT-VANNOBEL, Ingénieur Service Qualité,
 Mme PREUX, Ingénieur Service Laboratoire,
 Mme CHEVALIER, Technicienne de laboratoire,
 Mme CARDEUR, Représentante de la CSMIRT, IDE,
 Mme VERMONT, IDE.

DUREE :

3 heures

LIEU :

Centre Hospitalier Dr TECHER de Calais

INTER OU INTRA

TARIF : 400 €



CONTACT : v.fasquelle@ch-calais.fr

Prise en charge des troubles de la déglutition chez le patient victime d'AVC

RESUME :

La formation «la prise en charge des troubles de la déglutition chez le patient victime d'AVC» vise à comprendre le système de déglutition et à dépister les troubles éventuels, afin de mieux repérer les patients à risque de fausses routes alimentaires dans les services de soins, mais aussi de connaître les préconisations de l'orthophoniste, ainsi que les recommandations de l'HAS vis à vis de la déglutition. Ces dernières doivent être mises en place pour la sécurité de chacun.

La formation doit contribuer à faciliter la décision d'alimentation et d'hydratation ou non, par le biais de l'outil appelé « pré bilan de la déglutition », qui sera à réaliser dans le dossier patient informatisé, par le personnel paramédical sur prescription médicale, dès l'admission du patient atteint d'un Accident Vasculaire Cérébral ou d'un Accident Ischémique Transitoire.

Ceci est réalisé afin de protéger les patients à risque, de diminuer les risques de pneumopathie d'inhalation, mais aussi afin d'éviter que le jeun du patient soit prolongé, en l'absence de l'orthophoniste, ou encore d'éviter toute erreur d'alimentation.

Cette formation vise aussi à rassurer les équipes soignantes, et à leur apporter des réponses. Néanmoins, la meilleure prévention reste la prudence.

OBJECTIFS :

- Optimiser la prise en charge et le dépistage des troubles de la déglutition chez le patient victime d'AVC
- Former le personnel soignant à la prise en charge des troubles de la déglutition
- Eduquer les familles/aidants du patient victime d'AVC au sujet des troubles de la déglutition
- En l'absence de l'orthophoniste, poursuivre la continuité de prise en charge, et instaurer une alimentation adaptée chez le patient victime d'AVC (en aucun cas, ce projet ne se substitue à la présence de l'orthophoniste en Neurologie).

CONCEPTEUR(S) :

Dr DREEPER Olivier, Praticien Hospitalier, Neurologue

Mme MANIER Emilie, IDE Faisant Fonction Cadre de santé

Mme LANGLET Isabelle, Orthophoniste

Mme KNOCKAERT Christine, Aide-soignante

PUBLIC(S) CONCERNE(S) :

IDE, AS

INTERVENANT(S) :

Mme KNOCKAERT Christine

DUREE :

1 jour

LIEU :

Centre Hospitalier Techer de Calais

INTER OU INTRA



TARIF : 200 €

CONTACT : v.fasquelle@ch-calais.fr



La prise en charge des troubles de la déglutition chez le sujet âgé

RESUME :

La formation citée ci-dessus vise à comprendre le système de déglutition et à dépister les troubles éventuels, afin de mieux repérer les patients à risque de fausses routes alimentaires dans les services de soins, mais aussi de connaître les préconisations de l'orthophoniste, ainsi que les recommandations de l'HAS vis à vis de la déglutition. Ces dernières doivent être mises en place pour la sécurité de chacun.

La formation doit contribuer à faciliter la décision d'alimentation et d'hydratation ou non, par le biais de l'outil appelé « pré bilan de la déglutition », qui sera à réaliser dans le dossier patient informatisé, par le personnel paramédical sur prescription médicale, dès l'admission du patient.

Ceci est réalisé afin de protéger les patients à risque, de diminuer les risques de pneumopathie d'inhalation, mais aussi afin d'éviter que le jeun du patient soit prolongé, en l'absence de l'orthophoniste, ou encore d'éviter toute erreur d'alimentation.

Cette formation vise aussi à rassurer les équipes soignantes, et à leur apporter des réponses. Néanmoins, la meilleure prévention reste la prudence.

OBJECTIFS :

- Optimiser la prise en charge et le dépistage des troubles de la déglutition chez le patient âgé.
- Former le personnel soignant à la prise en charge des troubles de la déglutition
- Eduquer les familles/aidants du patient âgé au sujet des troubles de la déglutition

CONCEPTEUR(S) :

Dr GOIDIN Isabelle, Gériatre

Mme MANIER Emilie, FF Cadre de santé

Mme LANGLET Isabelle, Orthophoniste

Mme KNOCKAERT Christine, Aide-soignante

PUBLIC(S) CONCERNE(S) :

Aide-soignant, IDE

INTERVENANT(S) :

Mme KNOCKAERT Christine, Aide-soignante

DUREE :

1/2 journée - 3h30

LIEU :

Centre Hospitalier Techer de Calais

INTER OU INTRA



TARIF : 150 €

CONTACT : v.fasquelle@ch-calais.fr



Sensibilisation au don d'organes et de tissus

RESUME :

Les professionnels de santé n'ont pas toutes les connaissances concernant l'organisation et les protocoles relatifs aux dons d'organes et de tissus.

Du fait de l'acquisition de ces nouvelles connaissances, des donneurs potentiels peuvent être identifiés.

Cette formation est ouverte à l'ensemble des professionnels de santé qu'ils soient salariés d'un établissement ou exerçant en libéral.

OBJECTIFS :

- Permettre aux professionnels de santé d'entrer dans la réflexion éthique autour du don afin de donner du sens à sa pratique soignante;
- Maîtriser le cadre légal du droit des usagers dans la démarche du don d'organes (dignité, intégrité, intimité, confidentialité, secret professionnel) ;
- Acquérir les compétences cliniques, thérapeutiques, relationnelles et éthiques pour assurer à la personne en fin de vie la qualité des soins jusqu'à sa mort ;
- Etre capable d'assurer un accompagnement des familles dans une démarche palliative ;
- Savoir structurer un parcours de soins intra et extra hospitaliers ;
- Collaborer efficacement avec les autres intervenants de l'équipe et du réseau pour une prise en charge globale du donneur potentiel ;
- Acquérir les savoirs théoriques, procéduraux et pratiques dans la détection d'une mort encéphalique ;
- Etre capable de répondre au choc de l'annonce et ses impacts pour un accompagnement optimum du patient et de sa famille ;
- Savoir identifier les réactions du patient et de son entourage ;
- Etre en mesure de gérer une situation d'annonce d'une maladie grave ;
- Développer sa capacité à communiquer dans cette situation.



PUBLICS CONCERNES :

IDE, IADE, IBODE, AS, Médecin, Etudiant en médecine, Psychologue, Manipulateur radio, Kinésithérapeute, Préparateur en pharmacie, Technicien de laboratoire, Sage femme, Pharmacien, Biologiste, Diététicien

INTERVENANT(S) :

Dr DECERF, Médecin Réanimateur, Coordinateur de la Coordination Hospitalière de Prélèvement d'Organes et de Tissus de Calais, F.DUMILLY, K. LEBRIEZ, C.TACQUET, F.ROUSSEL J.CAFFERY, Infirmiers Coordinateurs

DUREE :

1 JOUR

LIEU :

Centre Hospitalier Techer de Calais

INTER OU INTRA

» **TARIF : 300 €**

CONTACT : v.fasquelle@ch-calais.fr



Sensibilisation au don d'organes et de tissus

CONCEPTEURS :

Dr DECERF, Médecin Réanimateur, Coordinateur de la Coordination Hospitalière de Prélèvement d'Organes et de Tissus de Calais,

N.DUBUIS, Cadre de santé

F.DUMILLY, Infirmier Coordinateur

K. LEBRIEZ, Infirmier Coordinateur

C.TACQUET, Infirmier Coordinateur

F.ROUSSEL, Infirmier Coordinateur

J.CAFFERY, Infirmier Coordinateur



PUBLICS CONCERNES :

IDE, IADE, IBODE, AS, Médecin, Etudiant en médecine, Psychologue, Manipulateur radio, Kinésithérapeute, Préparateur en pharmacie, Technicien de laboratoire, Sage femme, Pharmacien, Biologiste, Diététicien

INTERVENANT(S) :

Dr DECERF, Médecin Réanimateur, Coordinateur de la Coordination Hospitalière de Prélèvement d'Organes et de Tissus de Calais,
F.DUMILLY, K. LEBRIEZ, C.TACQUET, F.ROUSSEL
J.CAFFERY, Infirmiers Coordinateurs

DUREE :

1 JOUR

LIEU :

Centre Hospitalier Techer de Calais

INTER OU INTRA



TARIF : 300 €

CONTACT : v.fasquelle@ch-calais.fr



Prévention du risque infectieux

RESUME :

Le programme de formation vise à balayer les règles d'hygiène et de préventions des risques infectieux, en et hors structure de soin, pour améliorer et actualiser les connaissances des agents, les aider à s'organiser en fonction de chaque situation, en soin comme hors soin, pour leur propre protection, celle de leurs patients/résidents, des usagers et de l'environnement.

OBJECTIFS :

- Apporter et/ou actualiser les connaissances nécessaires à la maîtrise des risques infectieux
- Intégrer les bons gestes relatifs à l'hygiène, au bon moment dans chaque pratique de soin
- Permettre d'appliquer et de transmettre aux collègues et aux usagers les notions de base de gestion des risques liés aux soins et aux circuits
- Aider à la réflexion des agents autour de leurs propres pratiques dans le but de les optimiser

CONCEPTEUR(S) :

Dr JORON Sylvie, Praticien hygiéniste, Responsable de l'Equipe Opérationnelle Hygiène (EOH)

PUBLIC(S) CONCERNE(S) :

Tout personnel soignant ou non d'un établissement de santé

INTERVENANT(S) :

Dr JORON, Praticien hygiéniste, Responsable de l'Equipe Opérationnelle Hygiène (EOH)
Mme HAQUETTE Martine, IDE Hygiéniste, Equipe Opérationnelle d'Hygiène (EOH)
Mme SORRIAUX Fabienne, IBODE, Equipe Opérationnelle d'Hygiène (EOH)

DUREE :

1 heure 30

INTRA

» **TARIF : 25 €/ AGENT**

CONTACT : v.fasquelle@ch-calais.fr

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences (AFGSU) Niveau 1

RESUME :

Cette formation permet l'acquisition des connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical mettant en jeu le pronostic vital et à sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'équipe médicale

OBJECTIFS :

- D'identifier un danger immédiat dans l'environnement et de mettre en œuvre une protection adaptée au quotidien
- D'alerter le S.A.M.U. (15) ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, de transmettre les observations et de suivre les conseils donnés
- D'identifier l'inconscience et d'assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée
- D'identifier un arrêt cardiaque et de réaliser une réanimation cardio-pulmonaire (R.C.P.) de base avec matériel (défibrillateur semi-automatique ou entièrement automatique)
- D'identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et de réaliser les gestes adéquats
- D'arrêter une hémorragie externe
- D'identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané et d'effectuer les gestes adéquats
- De participer au relevage et au brancardage
- D'identifier les signes de gravité d'une brûlure et d'agir en conséquence
- D'appliquer les règles élémentaires d'hygiène
- En l'absence de médecin proche, de demander conseil au S.A.M.U. (15) ou d'appeler le numéro interne dédié, de transmettre les observations en respectant les règles déontologiques et professionnelles et de suivre les conseils donnés
- D'identifier un danger dans l'environnement et d'appliquer les consignes de protection adaptée (y compris en cas d'alerte des populations ou de situation d'exception au sein d'un établissement)
- D'identifier son rôle en cas de plan blanc
- Être sensibilisé au risque N.R.B.C.

PUBLIC(S) CONCERNE(S) :

Tout personnel, administratif ou non voué à travailler dans un établissement de santé ou d'une structure médico-sociale (agent administratif, secrétaire, hôtesse, laborantin, agent technique, sécurité...)

INTERVENANT(S) :

Mme Joëlle DEVOT

DUREE :

12 heures

LIEU :

Centre Hospitalier Dr TECHER de Calais

INTER OU INTRA

»» **TARIF : 150 €**

CONTACT : v.fasquelle@ch-calais.fr

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences (AFGSU) Niveau 2

RESUME :

Cette formation permet l'acquisition de connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale. Mise en application des mesures de protection individuelles et collectives face à un risque.

OBJECTIFS :

- D'identifier un arrêt cardiaque et de réaliser une réanimation cardio pulmonaire avec le matériel d'urgence prévu (chariot d'urgence, matériel embarqué...) en lien avec les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques
- De mettre en œuvre des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux
- D'appliquer les procédures de maintenance et de matériovigilance des matériels d'urgence
- D'utiliser le matériel d'immobilisation adapté à un traumatisme
- D'enlever un casque intégral
- D'effectuer un relevage et un brancardage
- De faire face à un accouchement inopiné
- D'appliquer les règles de protection face à un risque infectieux
- Identifier son rôle en cas d'activation des annexes N.R.B.C. et de se protéger par la tenue adaptée prévue
- Décrire les principes d'organisation de l'établissement en cas de déclenchement d'une annexe NRBC du plan blanc.

PUBLIC(S) CONCERNE(S) :

Professionnels de santé inscrits dans la quatrième partie du code de la santé publique (Professions médicales (médecins, chirurgiens, dentistes, sages femmes), Professions de la pharmacie (pharmaciens, préparateurs en pharmacie), Auxiliaires médicaux: Infirmier D.E., infirmiers spécialisés, masseurs kiné, pédicures, podologues, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes, orthoptistes, manipulateurs radio, audioprothésistes, opticiens lunetiers, prothésistes orthésistes, aides soignants, auxiliaires de puéricultures, ambulanciers et techniciens préleveurs de laboratoires.

INTERVENANT(S) :

Mme Joëlle DEVOT

DUREE :

21 heures

LIEU :

Centre Hospitalier Dr TECHER de Calais

INTER OU INTRA

» **TARIF : 250 €**

CONTACT : v.fasquelle@ch-calais.fr

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences (AFGSU) Recyclage

RESUME :

Cette formation permet de maintenir et d'actualiser les connaissances et les compétences acquises lors de la formation initiale de l'AFGSU.

OBJECTIFS :

- Identifier un danger immédiat et mettre en œuvre une protection adaptée
- Alerter le SAMU ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, transmettre les observations et suivre les conseils donnés
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée
- Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats
- Identifier un arrêt cardiaque et réaliser une réanimation cardio-pulmonaire de base avec DSA et avec matériel (chariot d'urgence)

PUBLIC(S) CONCERNE(S) :

Toute personne ayant suivi une formation AFGSU initiale dans les 4 années précédentes la session de recyclage.

PRÉ-REQUIS :

Disposer de l'Attestation AFGSU.

INTERVENANT(S) :

Mme Joëlle DEVOT

DUREE :

7 heures

LIEU :

Centre Hospitalier Dr TECHER de Calais

INTER OU INTRA

» **TARIF : 125 €**

CONTACT : v.fasquelle@ch-calais.fr

Initiation Sécurité Incendie

RESUME :

Il est important pour un établissement recevant du public de préparer au mieux son personnel face aux différentes situations de mise en danger du public. La formation proposée est une formation permettant à l'ensemble du personnel d'effectuer rapidement les gestes utiles face à un départ d'incendie.

OBJECTIFS :

- Reconnaître une alarme feu et savoir agir
- Connaître la réglementation en termes de sécurité incendie
- Reconnaître les situations devant déclencher une alerte et/ou une évacuation et savoir l'organiser
- Avoir les bons réflexes pour être un équipier de première intervention
- Pouvoir appréhender et pratiquer une extinction d'un départ de feu
- Organiser et accueillir les secours

CONCEPTEURS :

Stéphane VERFAILLIE, Directeur Biomédical et des Services Techniques, Centre Hospitalier de Calais

Jonathan ROCHOY, Responsable du service Sécurité Incendie, Centre Hospitalier de Calais

PUBLIC(S) HORS DPC CONCERNE(S) :

Tout agent d'une structure recevant du public

INTERVENANT(S) :

M. ROCHOY, Responsable du service Sécurité Incendie, Centre Hospitalier de Calais

DUREE :

4 heures

LIEU :

Centre Hospitalier Dr TECHER de Calais

INTRA

»» **TARIF : 450 €**

CONTACT : v.fasquelle@ch-calais.fr

Bulletin à renvoyer à :

Formation DPC CH Calais,
1601 Boulevard des Justes
BP339-62107 Calais cedex
ou via mail : V.fasquelle@ch-calais.fr

FORMATION sélectionnez votre formation

DATES DE SESSION

PARTICIPANTS

NOM

PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE

N°ADELI OU RPPS

ADRESSE PERSONNELLE

TÉL

MAIL

ADRESSE PROFESSIONNELLE

FONCTION

SERVICE

ÉTABLISSEMENT

ÉTABLISSEMENT/ORGANISME D'ORIGINE

NOM DE LA PERSONNE EN CHARGE DE L'INSCRIPTION

ADRESSE (si différente)

TÉL

MAIL

PRISE EN CHARGE

INDIVIDUELLE

FORMATION CONTINUE

ANDPC

ADRESSE FACTURATION (si différente)

DATE

CENTRE
HOSPITALIER
Dr Jean Eric TECHER
Calais



odpc N° 2856
Département enregistré par l'Agence nationale du DPC
Retrouver toute l'offre du DPC sur www.massat.fr



SIGNATURE

